



# LIVRET DU TUTEUR D'ÉTUDIANT ALTERNANT 2023-2024



École Académique de la  
Formation Continue  
Académie de Toulouse

## TABLE DES MATIERES

<b>LE DISPOSITIF</b> .....	2
Le statut d'alternant.....	2
Les missions de l'alternant.....	2
<b>L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETUDIANT ALTERNANT PAR LE TUTORAT</b> .....	2
Le rôle du tuteur .....	3
Focus sur les missions de tuteur d'étudiant alternant.....	4
Pistes de réflexion pour l'accompagnement de l'étudiant alternant .....	6
<b>LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DU TUTEUR</b> .....	6
Un socle commun à consulter avant la rentrée .....	6
Une formation initiale pour les tuteurs novices .....	7
Une formation consolidation pour les tuteurs expérimentés .....	7
Une formation au plus près des besoins dans l'année.....	8

## LE DISPOSITIF

Depuis la rentrée 2021, la deuxième année de formation du master MEEF peut être organisée en alternance. Ce dispositif permet aux étudiants une entrée progressive dans les métiers du professorat et de l'éducation par le biais d'une prise de responsabilité et d'un accompagnement adaptés.

Les candidats sélectionnés bénéficient d'un contrat de travail d'une durée de douze mois consécutifs pendant lesquels ils assurent des fonctions d'enseignement ou d'éducation, tout en poursuivant leur formation universitaire à l'INSPÉ.

Chaque étudiant est accompagné tout au long de l'année par deux tuteurs qui travaillent en collaboration : un tuteur de terrain et un tuteur universitaire au titre de l'INSPÉ.

## LE STATUT D'ALTERNANT

L'étudiant alternant est en deuxième année de master : il est pleinement étudiant.

Il a validé sa première année de master MEEF, il est inscrit en deuxième année et prépare les concours de recrutement enseignant/conseiller principal d'éducation.

Il est recruté sous contrat d'alternance par l'employeur après avis de l'INSPÉ et suite à un entretien.

Le tutorat d'un alternant est donc distinct de celui d'un professeur/CPE stagiaire lauréat de concours.

## LES MISSIONS DE L'ALTERNANT

L'étudiant alternant effectue l'équivalent d'un tiers temps par rapport aux obligations de service des professeurs et CPE. Il est pleinement intégré à la vie de l'école ou de l'établissement et peut participer aux réunions des comités et instances qui leur sont propres.

## L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETUDIANT ALTERNANT PAR LE TUTORAT

Les étudiants alternants bénéficient d'un tutorat mixte, assuré conjointement par un tuteur de terrain et par un personnel désigné par l'INSPÉ (tuteur INSPÉ).

Le tuteur INSPÉ aide l'étudiant alternant à tirer le meilleur bénéfice possible de l'offre de formation universitaire (adossée à la recherche) comprise dans la maquette de Master MEEF, dans le cadre de son expérience de mise en situation professionnelle.

Le tuteur de terrain œuvre pour sa part à la meilleure insertion possible de l'étudiant alternant au sein de la communauté professionnelle et des contextes dans lesquels il exerce ses missions (cadrées par le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation). Il suit, accompagne et conseille le contractuel alternant pendant cette phase de professionnalisation. Il contribue à la construction des compétences professionnelles attendues dans le référentiel. Il accompagne le contractuel alternant dans la mise en œuvre des apprentissages et l'évaluation des élèves et pour toutes les questions relevant de la conduite et de la gestion de la classe, du groupe d'élèves.

*Nota bene : L'alternance fait partie du master MEEF : à ce titre, le stage en responsabilité contribue à l'évaluation de l'étudiant. Par exemple, dans le cadre d'UE de préparation au métier, de l'UE recherche, des UE de didactique, l'étudiant va devoir mettre en œuvre des dispositifs d'apprentissage en classe ou hors de la classe, dispositifs qui feront l'objet d'analyses au sein du Master.*

## LE ROLE DU TUTEUR

Le tuteur contribue à la formation de l'étudiant, futur professeur ou du CPE : il l'accompagne dans l'appropriation du métier, en termes de pratiques, d'identité et de culture professionnelles. En évitant l'écueil de la modélisation à partir de sa propre pratique, il participe à la construction de sa professionnalité à travers l'adoption d'une posture nouvelle d'adulte référent. Il encourage le développement de sa capacité à analyser ses propres pratiques, capacité qui constitue la condition fondamentale d'une progression professionnelle continue.

Il est important de souligner d'emblée que le tuteur exerce une activité spécifique de formation d'adultes en situation professionnelle, différente de l'enseignement ou de l'encadrement qu'il conçoit et met en œuvre pour les élèves.

Le tutorat recouvre plusieurs fonctions :

- d'accueil et de médiation destinée à permettre à l'étudiant d'intégrer une communauté scolaire et de trouver sa place dans une organisation professionnelle et éducative ;
- d'accompagnement de l'étudiant dans un parcours de formation, l'aidant à construire son identité professionnelle et à s'impliquer dans son projet ;
- de transmission, qui permet à l'étudiant de bénéficier de l'expertise d'un professionnel expérimenté et des acquis d'une carrière professionnelle reconnue ;

Toute activité d'accompagnement et de formation sur le terrain d'exercice du métier est à concevoir au plus près des besoins de l'étudiant, en fonction de son niveau, de son expérience et de son parcours antérieur. Elle doit aider à mettre en place les gestes professionnels.

Ainsi, le tuteur, en tant que professionnel expert :

- apporte aide et conseil en matière pédagogique et didactique, notamment pour la préparation de séquences d'enseignement;

- exerce une activité de reprise immédiate à partir des situations de classe observées ;
- pose les bases d'une activité réflexive sur les pratiques de classe ;
- favorise l'échange de pratiques et le travail collectif.

## FOCUS SUR LES MISSIONS DE TUTEUR D'ETUDIANT ALTERNANT

- **Accueillir l'étudiant alternant, le rassurer et lui apporter les informations nécessaires à sa bonne intégration dans son contexte professionnel.**
- **Le conseiller et l'informer quant à la prise en charge et à l'accueil d'élèves en groupe classe ou en autonomie.**
- **Accompagner le changement de posture de l'étudiant alternant en prenant en compte la construction progressive de ses acquis personnels et le référentiel de compétences :**
  - Aider l'étudiant alternant à construire progressivement une posture d'adulte référent dans l'établissement, et la classe, au sein de l'équipe de vie scolaire : asseoir une autorité bienveillante avec les élèves, instaurer une relation pédagogique et/ou éducative fondée sur le respect mutuel ;
  - Permettre à l'étudiant alternant de percevoir, d'identifier et de mettre en œuvre les obligations déontologiques et réglementaires du professeur ou du CPE.
- **Accompagner la conception des enseignements et des apprentissages, en aidant l'étudiant/alternant à :**
  - Clarifier les savoirs à enseigner aux élèves et la stratégie didactique pour y parvenir ;
  - Faire des choix didactiques au regard des besoins identifiés des élèves et des attentes institutionnelles ;
  - Réfléchir, concevoir et mettre en place des situations d'enseignement et d'apprentissage afin de permettre la progression et la réussite de tous les élèves ;
  - Envisager des démarches d'enseignement qui permettent une première différenciation pédagogique ;
  - Construire une démarche évaluative visant la progression des élèves (évaluation "au fil de l'eau" pour orienter les apprentissages) et la vérification de l'acquisition des compétences (construction d'évaluation sommative et/ou certificative).
- **Poser les premiers principes de travail en lien avec les compétences professionnelles (CPE)**
  - S'approprier les outils et procédures de suivi des élèves (les établir si elles n'existent pas), les formaliser, si nécessaire ;
  - Participer aux dispositifs de suivi en y apportant sa contribution (recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves, de lutter contre l'absentéisme, de prévenir le décrochage) ;

- Mettre en place les bases de l'animation de l'équipe de vie scolaire (outils de communication, calendrier et objectifs des réunions, comptes rendus et autres traces, entretiens d'auto-positionnement des assistants d'éducation, etc ...);
- Encourager et coordonner les initiatives des élèves dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre eux ;
- Rendre compte de son action.

- **Définir avec l'étudiant alternant les modalités de son accompagnement**

Le tuteur de terrain accompagne l'étudiant alternant dans l'analyse réflexive de sa pratique, en lien avec son parcours de formation en master MEEF. À cet effet, il est souhaitable de :

- Thématiser les objectifs de formation pour chaque temps de visite ;
- Contractualiser dès le début de l'année (sans que cela soit définitif) un calendrier de visites afin de répondre aux demandes particulières et aux besoins de l'étudiant alternant et définir les temps d'échanges et de régulation : fréquence, thèmes abordés, préconisations.... Ces temps favorisent la prise de distance ;
- Mettre en tension les objets de formation et les compétences à travailler ;
- Etablir une stratégie de formation progressive au sein de laquelle les priorités sont hiérarchisées.

- **Informier l'étudiant alternant sur les instances décisionnelles et de concertation**

Le tuteur de terrain, en lien avec les équipes pédagogiques et éducatives et le supérieur hiérarchique, aide l'étudiant alternant à comprendre le rôle des instances au sein desquelles il peut être convoqué ou invité.

- **Accompagner le parcours de l'étudiant alternant, partager ses réussites et ses inquiétudes, participer à son évaluation**

Le tuteur de terrain, par le suivi qu'il assure tout au long de l'année, accompagne l'étudiant alternant en particulier au moyen des visites qu'il réalise et des écrits qu'il rédige.

Au cours de l'année, le tuteur de terrain a un contact régulier avec l'étudiant alternant, en veillant toutefois à ne pas "sur accompagner" ce dernier, qui doit être acteur de sa formation et gagner en autonomie au fil de l'année.

*Nota bene : Le tuteur terrain sera particulièrement vigilant aux premières manifestations de difficultés que rencontrerait l'étudiant alternant, liées à la personne et à son environnement (isolement au sein de l'équipe pédagogique/éducative, retards ou absences) ou encore liées au métier (problèmes de relation avec les élèves ou avec les autres membres de la communauté éducative, manque de préparation des séances pédagogiques, difficulté à piloter le service de vie scolaire, à assurer le suivi des élèves, à s'inscrire dans une démarche collective). Il veillera alors à accompagner l'étudiant alternant dans l'identification de ces difficultés, l'exploration des pistes de progrès d'évolution et la mise en œuvre de dispositifs lui permettant de progresser en lien avec le tuteur INSPÉ.*

## PISTES DE REFLEXION POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETUDIANT ALTERNANT

Transmettre un métier et enseigner sont deux activités différentes. Pour réaliser sa mission, le tuteur s'approprié une pédagogie spécifique au tutorat d'adulte, qui met en œuvre divers outils et démarches dont l'effet formatif sera d'autant plus probant que le tuteur sera sensible à certains points de vigilance :

- L'observation réciproque de séquences ou de situations de travail : elle sera plus fructueuse si elle a été préparée, les objets de l'observation étant convenus entre l'étudiant et le tuteur.
- L'entretien : centré sur le l'étudiant, il ne vise pas tant à donner des conseils, qu'à « tenir conseil » ; il s'agit d'aider l'étudiant à analyser les situations observées ou relatées, à expliciter ses questionnements, à explorer des pistes de progression.
- La posture du tuteur, qui n'est ni un supérieur hiérarchique ni tout à fait un pair, se doit d'être claire : il est souhaitable qu'il explicite très rapidement son rôle ; il recherche la bonne distance, s'attache à construire un climat de confiance et de travail partagé.

## LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DU TUTEUR

- ✓ Deux temps de réunion avec les corps d'inspection et le cas échéant les formateurs INSPÉ auront lieu en visioconférence. Les dates seront communiquées ultérieurement.
- ✓ Tout au long de l'année : une offre de formation diversifiée dont l'objectif est d'aider le tuteur à créer des conditions optimales de formation.

✚ Pour participer à ces formations à **candidatures individuelles vous devez vous abonner** aux modules correspondants depuis l'**application SOFIA**. C'est à cette condition vous recevrez dans votre boîte mél académique **une notification** pour **vous préinscrire** plus près de la date de la formation et ainsi vous positionner.

Consultez la vidéo tutoriel vous vous accompagnez dans cette démarche <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/eaafc/praf>.

## UN SOCLE COMMUN A CONSULTER AVANT LA RENTREE

Pour se préparer pour à faire face aux dilemmes de rentrée du tuteur, accueillir le stagiaire et établir une relation de confiance, quatre cas concrets éclairants correspondant à quatre dilemmes professionnels sont développés sur un parcours magistère accessible dès le mois de juillet. Pour chaque dilemme (aller voir ou me faire voir ? ; Partager mes ressources ? Nous deux et les autres ? Quelle proximité professionnelle installer ?) une vidéo de 3 minutes, une activité et une ressource pour approfondir.

- Pour accéder au parcours Magistère <https://magistere.education.fr/ac-toulouse/course/view.php?id=11220>

## UNE FORMATION INITIALE POUR LES TUTEURS NOVICES

**TITRE : Tuteur d'enseignant : formation initiale** (module 81282)

**Objectifs :** Exercer la mission de tuteur en mobilisant des outils issus des théories de l'activité.

**Contenus :** Se saisir des principales problématiques portées par la situation de tutorat : Former au métier à partir de ce que l'on fait soi-même du métier ; Faire réfléchir sur le métier tout en formant au métier ; Former au métier en créant de la continuité entre diverses situations de tutorat.

Comprendre et utiliser des outils pour répondre à ces problématiques.

Sur chacune des trois problématiques citées en amont, un apport théorique sera effectué, des outils seront partagés et des mises en situation d'exercice seront proposées à l'appui d'extraits vidéo de classe.

**Modalités :** Présentiel 12h à Toulouse. Groupe 1: 5 et 6 octobre, groupe 2 : 12 et 13 octobre, groupe 3 : 16 et 17 octobre. **Intervenant(e)s :** Jérôme Amathieu, Nicolas Recoules Hervé Tribet.

**Titre : Tuteur de CPE : formation initiale** (module 81280)

**Objectifs :** Développer les compétences des CPE tuteurs.

**Contenus :** Repères sur la fonction de tuteur. Identifier les situations professionnelles significatives du métier de CPE. Activité de conseil, visite et entretien-conseil, formaliser et garder une trace de l'activité de conseil. Formation en situation de travail : aménager le travail pour le rendre formateur. Outils pour le tutorat. Séance en distanciel pour régulation de l'activité tutorale. Autres mots clés : Conseil, tutorat, apprentissage en situation de travail, alternance

**Modalités :** Présentiel 12 heures le 21 septembre et le 14 novembre, Toulouse. Distanciel synchrone classe virtuelle le 18 janvier. **Intervenant(e)s :** Claude Javier et Jérôme Coutelier.

## UNE FORMATION CONSOLIDATION POUR LES TUTEURS EXPERIMENTES

**Titre : Enseignants se développer dans la fonction de tuteur** (module 81275)

**Objectifs :** Accompagner le développement du tuteur expérimenté.

**Contenus :** Formation permettant d'approfondir les bases acquises lors du stage de découverte du métier de tuteurs réservé aux tuteurs ayant déjà été tuteurs. Il s'agira de permettre aux tuteurs de créer les conditions permettant d'aménager le parcours de formation du stagiaire dans l'établissement. Sur chacune des problématiques un apport théorique sera effectué, des outils seront partagés et des mises en situation d'exercice seront proposées à l'appui d'extraits vidéo de classe.

**Modalités :** Présentiel 6 heures le 22 janvier à Toulouse. **Intervenant(e)s :** Jérôme Amathieu, Nicolas Recoules Hervé Tribet.

**Titre : Approfondir la mission de tuteur** (module 81276)

**Objectifs** : Consolider les compétences des CPE tuteurs.

**Contenus** : Interactions tutorales et apprentissages professionnels des CPE débutants. Analyse de pratiques. Autres mots clés : Conseil, tutorat, apprentissage en situation de travail, alternance.

**Modalités** : Présentiel 6 heures le 29 septembre à Toulouse. **Intervenant(e)s** : Claude Javier.

#### **L'entretien d'explicitation un outil du tuteur (module 81274)**

**Objectifs** : Mieux conduire et orienter l'entretien. Consolider ses connaissances en clinique de l'activité et l'entretien d'explicitation (Vermersch). Développer ses compétences d'analyse pour faire émerger les prises de conscience chez le/la stagiaire.

**Contenus** : Réflexion et échanges à partir d'apports théoriques pour comprendre la démarche. Observation et analyse de pratiques pour faciliter la prise de recul et outiller les tuteur-rices lorsqu'ils auront à conduire un entretien. Mises en situation afin de développer les compétences techniques, relationnelles et éthiques nécessaires à la conduite de ce type d'entretien. Appropriation d'outils méthodologiques pouvant être réinvestis en situation de tutorat.

**Modalités** : Présentiel 6 heures le 21 novembre à Toulouse. **Intervenant(e)s** : Sophie Olschewski

### **UNE FORMATION AU PLUS PRES DES BESOINS DANS L'ANNEE**

#### **Expérimenter un entretien conseil en simulation (module 81275)**

**Objectifs** : Partir du déjà-là des tuteur-rices pour développer les compétences qui leur permettront de prendre confiance et d'affirmer leurs choix dans la conduite d'entretien. Tester l'entretien de conseil en simulation.

**Contenus** : Apports de connaissances théoriques issues de la psychologie et de la psychosociologie du travail, en particulier la clinique de l'activité ; observations de situations et analyses pour comprendre le fonctionnement et l'intérêt de ces démarches. Mises en situation d'entretien conseil pour éprouver le fonctionnement de ces outils transférables en situation de tutorat et pour développer les compétences méthodologiques et éthiques nécessaires. Autres mots clés : simulation, tuteur, stagiaire, tutorat.

**Modalités** : Présentiel 6 heures janvier (groupe 1) Mars (groupe 2) à Toulouse.

**Intervenant(e)s** : Sophie Olschewski

#### **Titre : L'observation du stagiaire (module 81549)**

**Objectifs et contenus** : L'objectif de cette formation est d'accompagner le tuteur suite à ces usages des outils lui permettant d'observer le stagiaire. Il sera question des outils d'observation, de la délimitation d'un chantier professionnel, des règles de métier notamment.

**Modalités** : Distanciel classe virtuelle 2 heures le 25 janvier. **Intervenant(e)s** : Jérôme Amathieu, Nicolas Recoules Hervé Tribet.

**TITRE : L'entretien de conseil** (module 81550)

**Objectifs et contenus** : L'objectif de cette formation est d'accompagner le tuteur suite à ces usages des outils lui permettant de conseiller le stagiaire. Il sera question de la structure d'un entretien de conseil, de sa préparation, et de la co-construction de solutions.

**Modalités** : Distanciel classe virtuelle 2 heures le 1<sup>er</sup> février. **Intervenant(e)s** : Jérôme Amathieu, Nicolas Recoules Hervé Tribet.

**Titre : L'accompagnement en contexte réel** (module 81551)

**Objectifs et contenus** : L'objectif de cette formation est d'accompagner le tuteur pour l'aider à transformer le stagiaire. Il sera question des aménagements en situation de travail, de l'articulation des différentes situations de tutorat (accueil dans sa classe, co-teaching...).

**Modalités** : Distanciel classe virtuelle 2 heures le 8<sup>er</sup> février. **Intervenant(e)s** : Jérôme Amathieu, Nicolas Recoules Hervé Tribet.